Ministry of Labour, Immigration, Training and Skills Development

Office of the Assistant Deputy Minister

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences



Bureau du sous-ministre adjoint

Employment and Training Division Division de l'emploi et de la formation

777 Bay Street, 26th Floor Toronto ON M5G 2E5

777, rue Bay 26e étage

Toronto ON M5G 2E5

Note de service

Destinataires : Partenaires de la prestation des services d'Emploi Ontario

Expéditeur: Ken Nakahara

Sous-ministre adjoint

Division de l'emploi et de la formation

Date : 13 mars 2024

Objet: Attributions pour l'exercice 2024–2025

Cher partenaire d'Emploi Ontario,

Je vous écris pour vous informer des décisions de financement du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (le « ministère ») concernant les cibles annuelles et les attributions pour certains programmes d'Emploi Ontario (EO).

Statu quo à l'égard du financement des Services d'emploi (SE), du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (PAEJ), du Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes (PAEEJ) et du Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB)

Le financement des SE, du PAEJ, du PAEEJ, et d'AFB pour les fournisseurs de services restera inchangé. Cette mesure assurera la continuité et le maintien de l'aide aux travailleurs et garantira à l'économie ontarienne en évolution un solide bassin de main-d'œuvre talentueuse, maintenant et dans le futur.

Veuillez prendre note qu'au moment où le ministère poursuit le déploiement du renouvellement des services d'emploi à l'échelle de la province, les préparatifs sont en cours pour le lancement de la phase 3 dans les zones desservies du Nord-Est, du Nord-Ouest et de Toronto. La majorité des fournisseurs des SE, du PAEJ et du PAEEJ feront alors la transition vers les gestionnaires de système de services sélectionnés.

Changements visant les programmes et le financement

Une part du financement destiné au Programme de subventions Canada-Ontario pour l'emploi (SCOE) sera redistribuée pour accroître l'investissement dans une formation en classe d'apprentissage de qualité, dans le cadre du programme relatif au Fonds pour la formation en classe. Le Programme de SCOE verra une baisse de financement globale de 9 M \$, et le Fonds pour la formation en classe recevant une **augmentation de 9 M \$**.

Le ministère veille à ce que le financement des programmes soit alloué en fonction de facteurs tels que la demande des clients et les exigences en matière de mise en œuvre des programmes. L'augmentation du financement du programme relatif au Fond pour la formation en classe permettra de compenser les pressions existantes sur le programme grâce à la planification annuelle des places de formation en classe.

Prochaines étapes

Le ministère s'engage à conclure les ententes de paiement de transfert à temps pour l'exercice 2024–2025 (c.-à-d. le 1^{er} avril 2024).

Les conseillers en emploi et en formation communiqueront avec les fournisseurs de services dans un proche avenir pour mettre la dernière main aux ententes de paiement de transfert pour 2024–2025.

Nous vous remercions de votre engagement ferme à soutenir les demandeurs d'emploi, les employeurs et les collectivités dans l'ensemble de notre réseau Emploi Ontario. Si vous avez des questions concernant ces décisions, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Cordialement.

Original signé par Ken Nakahara Sous-ministre adjoint Division de l'emploi et de la formation

c. c. Nicole Pereira, directrice régionale, région du Nord Shawna Bourne, directrice régionale, région de l'Est Laura Loveridge, directrice régionale, région du Centre-Est Charles Bongomin, directeur régional, région du Centre-Ouest Heather Cross, directrice régionale, région de l'Ouest Annette Huton, directrice, Direction du soutien à la prestation des programmes Rob Coleman, directeur, Renouvellement des services d'emploi Kirsten Cutler, directrice générale, Renouvellement des services d'emploi